

AR PREFECTURE

005-210500237-20160127-DEL20160127018-DE
Regu le 01/02/2016

VILLE DE BRIANÇON



N° DEL 2016.01.27/017

CONVOCAATION

Date	21/01/2016
Affichage	21/01/2016

NOMBRE DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

En Exercice	Présents	Nombre suffrages exprimés
33	27	31

THÈME : DIVERS 1.

**OBJET : SYNDICAT MIXTE SETUMONT
- RETRAIT DE LA COMMUNE.**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le **mercredi 27 janvier 2016** à 17h00 le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle du 1^{er} étage de la CCB, sous la présidence de **Monsieur Gérard FROMM, Maire.**

Étaient Présents : GUERIN Nicole, POYAU Aurélie, DAERDEN Francine, GUIGLI Catherine, BOVETTO Fanny, DUFOUR Maurice, AIGUIER Yvon, JALADE Jacques, MARTINEZ Gilles, MARCHELLO Marie, DAVANTURE Bruno, PETELET Renée, PROREL Alain, KHALIFA Daphné, MILLET Thibault, BRUNET Pascale, BOREL Jean-Paul, PONSART Marie-Hélène, CIUPPA Marcel, FABRE Mireille, GRYZKA Romain, VALDENNAIRE Catherine, MONIER Bruno, MUHLACH Catherine, PICAT RE Alessandro, BREUIL Marc,

Étaient Représentés :

DJEFFAL Mohamed pouvoir à BOVETTO Fanny.
JIMENEZ Claude pouvoir à PROREL Alain.
ROMAIN Manuel pouvoir à POYAU Aurélie.
ARMAND Émilie pouvoir à GRYZKA Romain.

Étaient Absents-Excusés :

DJEFFAL Mohamed, JIMENEZ Claude, ROMAIN Manuel, PEYTHIEU Éric, ARMAND Émilie, DAZIN Florian.

Secrétaire de Séance : MILLET Thibault.



AR PREFECTURE

005-210500237-20160127-DEL20160127018-DE
Regu le 01/02/2016

Rapporteur : Francine DAERDEN.

L'amélioration des voies de communication entre le nord du département des Hautes-Alpes et nos voisins transfrontaliers a constitué à la fois un enjeu fort et une nécessité pour le Briançonnais.

Dès lors, par délibérations du 27 mai 1987, du 27 octobre 1995 et du 30 juin 1999, le Conseil Municipal a décidé d'adhérer à SETUMONT (Syndicat mixte d'Études pour le TUNnel de MONTgenèvre) et d'élire 3 délégués au sein du comité syndical puis par délibération n°2012.09.19/216 du 19 septembre 2012, le Conseil Municipal a approuvé la modification de ses statuts.

Les dits statuts précisent que le syndicat a pour mission de faire réaliser les études de faisabilité techniques et économiques d'une percée ferroviaire transfrontalière destinée à améliorer les communications entre le Val de Durance (France) et le Val de Suse (Italie) et plus généralement entre Marseille et Turin, en partenariat avec les autorités italiennes et celles de l'Union Européenne.

Or, les nombreuses études qui ont été financées, depuis 15 ans, à la demande du syndicat par la Région et l'Europe n'ont pas apportées de résultats concrets.

Considérant par ailleurs, que le projet d'un tunnel sous le Montgenèvre n'apparaît pas à ce jour dans les priorités gouvernementales et qu'il n'est pas inscrit dans le schéma directeur des transports, la commune souhaite se retirer du syndicat et ne plus y adhérer.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- D'acter le retrait de la commune du syndicat mixte SETUMONT.
- D'arrêter le versement de la cotisation annuelle au projet du syndicat mixte SETUMONT.
- D'autoriser Monsieur le Maire, ou, en cas d'empêchement, un Adjoint ou un Conseiller Municipal Délégué à signer, au nom et pour le compte de la commune toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

POUR : 24

CONTRE : 7 (GRYZKA Romain [pouvoir de Madame ARMAND], VALDENAIRE Catherine, MONIER Bruno, MUHLACH Catherine, PICAT RE Alessandro, BREUIL Marc)

ABSTENTION : 0

Et les membres présents ont signé au registre après lecture.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME.

PUBLIÉ LE 01 FEV. 2016

Le Maire,
Gérard FROMM

 